

Recrutement de 64 profils dans la zone sanitaire Bèmbèrèkè – Sinendé



Dans le but de renforcer l'effectif de la zone sanitaire Bèmbèrèkè – Sinendé en personnel qualifié, suffisant et disponible, le bureau de zone lance le recrutement de 64 personnes. Il s'agit des Commis de Pharmacie, de caisse, des Aides-Soignantes, Secrétaires des services Administratifs, des statisticiens épidémiologistes, technicien de laboratoire, Infirmiers, sage-Femme et Médecin diplômé d'Etat.

Les dossiers de candidature sont attendus au Secrétariat du Bureau de Zone de Bèmbèrèkè – Sinendé au plus tard le vendredi 24 Avril 2023.

Bassin du fleuve Niger :

inondations dévastatrices à Malanville, où sont passés les milliards investis ?

The city of Malanville, Benin, located at the border of Niger, has suffered annual flooding since 2007, leading to the destruction of homes, economic loss, and fatal casualties. Despite funding worth billions from international projects seeking solutions to curb the environmental damage, their efforts have yielded minimal results. The flood victims do not benefit from prevention measures, flood protection infrastructures, or efficient early warning systems. Deforestation, driven by agricultural activities and climate change, contributes to this flood menace. The report suggests the building of a 100 km long dike, alongside collaborative efforts with Niger, as potential lasting solutions to the flood crisis.

Afrique : requins et Éléphants au cœur de la criminalité environnementale



La criminalité environnementale perdure en Afrique notamment celle liée au trafic d'espèces sauvages. Ce trafic représente la quatrième source de revenus criminels, après les stupéfiants, la contrefaçon et la traite d'êtres humains. Plus de 4 000 éléphants sont braconnés en Afrique, uniquement pour leur ivoire soutient World Wildlife Fund. Dans le même

temps, les estimations indiquent que plus de 100 millions de requins sont tués chaque année, soit plus de 3 requins massacrés chaque seconde en moyenne. Un nombre incroyable !

Ce génocide animal rythme avec l'extinction des espèces animales protégées. En effet, quelque 17 espèces dont les éléphants et les requins, comme tant d'autres, sont tuées et vendues pour leur viande, leur aileron, leur ivoire, pour fabriquer des meubles ou des instruments de musique, servir d'animaux de compagnie ou enrichir une collection.

Selon l'UICN, environ 60 % des requins sont actuellement en danger d'extinction. Un bien mauvais présage pour les océans, car la disparition de ces prédateurs clé qui trônent tout en haut de la chaîne alimentaire aurait de lourdes conséquences pour les écosystèmes marins.

En novembre 2022, les États du monde ont été conviés à se prononcer, sur proposition mexicaine, l'inscription des requins-taupes à l'annexe II de la CITES, la Convention sur le commerce international d'espèces de faune et de flore menacées d'extinction.

Dans cette nouvelle liste rouge, six espèces sont classées en « danger critique », dont trois pour la première fois. Les requins se retrouvent menacés d'extinction, victimes de l'appétit humain. Les requins tout comme les éléphants souffrent particulièrement de la destruction de leur habitat naturel, du braconnage et de la surpêche qui les privent de certaines de leurs sources de nourriture.

L'aménagement des littoraux par l'Homme, la pollution marine et les techniques de pêche destructrices ont tous des incidences sur les habitats naturels marins dont dépend la survie des populations de requins. Il est à ajouter également le changement climatique auquel nous devons d'importantes transformations qui modifient déjà la distribution de l'espèce et de ses proies. Il n'y a pas que pour sa chair que le requin blanc est chassé à travers la planète. Son foie est également

utilisé pour faire de l'huile, sa peau est transformée en cuir de chaussures, sacs ou porte-monnaie, et ses dents sont vendues aux touristes sous forme de colliers.

Les éléphants sont également abattus dans certaines parties de l'Afrique, pour garder la taille des troupeaux gérable et contenus dans les réserves. Le nombre d'abattages annuels, dans le cadre d'une politique délibérée, varie d'une année à l'autre, mais dépasse probablement 500 par an.

Manque de synergie entre pays africains

Par exemple, un bras de fer subsiste entre quelques pays africains et la CITES sur la décision ou non de la reprise du commerce de l'ivoire. Ceux d'Afrique australe dont le Zimbabwe, la Namibie, le Botswana et l'Afrique du Sud, veulent avoir l'autorisation pour vendre leurs stocks d'ivoire pour financer leurs politiques de conservation des espèces protégées en voie d'extinction. Ce que la trentaine d'autres pays de la coalition pour l'éléphant d'Afrique ne veut du tout pas entendre et exige la plus stricte interdiction du commerce de l'ivoire à tous les États du continent.

En 2021, la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), qui évalue les probabilités de survie des espèces, a fait passer l'éléphant de savane qui vit en Afrique australe, du statut de « vulnérable » à celui « en danger d'extinction ». L'éléphant de forêt, dont l'aire de répartition couvre la bande sahélienne et le bassin du Congo, a, lui, été classé « en danger critique d'extinction ».

Au Togo, la population d'éléphants a subi dans les années 90, des pressions qui se sont traduites par l'envahissement des parcs animaliers à des fins anthropiques, mettant en mal les rapports entre les éléphants et les hommes. Néanmoins, il y a des éléphants qui vivent dans le parc de Fazao Malfakassa et d'autres à Djamdè. Ceux de Djamdè ne vivent pas dans leur milieu naturel.

Pourtant, des séances de sensibilisation sur la protection des espèces en voie d'extinction dont l'éléphant et le requin sont souvent faites. Aussi, les autorités avaient suspendu l'immatriculation des navires de pêche et la délivrance de licences de pêche aux navires étrangers. Plusieurs navires battant pavillon togolais avaient été radiés du registre pour suspicion de pêche illégale dans les eaux d'autres pays.

Même les organisations internationales, dont EAGLE-Togo, appuient les autorités dans la protection des espèces protégées en voie d'extinction. C'est dans cet ordre que cinq trafiquants avaient été arrêtés au moment où ils s'apprêtaient à écouler deux grosses défenses d'éléphant, les 26 et 27 août 2022 à Sokodé. À Lomé, trois trafiquants ont été également arrêtés en flagrant délit de détention, de circulation et de commercialisation illégale de deux grosses défenses d'éléphant le 12 novembre 2022, dans un quartier périphérique de la capitale.

Stopper l'hécatombe des requins et d'éléphants très prisés dans la médecine asiatique reste une équation difficile à résoudre. Certes, les pays dont le Togo, disposent des textes réglementaires les trafiquants d'espèces protégées, mais le commerce illégal des pièces des espèces en voie d'extinction prend toujours le dessus.

**Religions et Biodiversité à
BONOU : L'ODDB ONG
sensibilise sur le nouveau**

cadre mondial de la diversité biologique

Les leaders religieux et dignitaires traditionnels, l'administration communale et les comités locaux de gestion des quatre aires protégées communautaires de la commune de Bonou se donnent la main aux cotés de l'ODDB ONG et de l'administration forestière pour influencer positivement les programmes de conservation de la biodiversité en cours dans la commune.



Ils sont nombreux à être mobilisés par l'ODDB ONG, les dignitaires des religions endogènes (Vodoun), les responsables des religions abrahamiques (Christianisme et Islam) et les agents assermentés de l'État pour la conservation durable de la biodiversité de la Réserve de Biosphère de la Basse Vallée de l'Ouémé.

Dans le cadre du démarrage effectif des activités du projet intitulé : Mobilisation des dignitaires des religions endogènes (Vodoun), des religions abrahamiques (Christianisme et Islam) et des agents assermentés de l'État pour la conservation durable de la biodiversité de la Réserve de Biosphère de la basse vallée de l'Ouémé (RB-BVO) au Sud-Bénin, l'ODDB ONG a tenu une première séance de rencontre avec les leaders religieux et dignitaires traditionnels de la commune de Bonou.

Les participants à cette rencontre sont des représentants des églises catholiques, évangéliques, célestes, de l'islam sans oublier les dignitaires des forêts sacrées Gnanhouizoun, Gbèvozoun, Soligbozoun, Lokoguédji, du jardin botanique de Bonou ainsi que les chefs de villages concernés.

Il est à noter également la participation d'une forte

délégation d'agents assermentés de l'État dont le Chef de l'inspection forestière de l'Ouémé Plateau, le Point Focal de la convention sur la diversité biologique et le responsable de la session communale eaux, forêts et chasse de Bonou.



Après avoir planté le décor avec ses mots introductifs, Mariano Houngbédji, Directeur technique de l'ODDB ONG a rappelé le contexte du projet qui vise, à l'en croire au renforcement de la gestion et la protection durable de la biodiversité des aires centrales de la Réserve de Biosphère de la Basse Vallée de l'Ouémé MAB-UNESCO par les valeurs socio-culturelles qui y sont associées.

À sa suite, Idrissou Yazizou, le Secrétaire Exécutif de la mairie de Bonou en procédant à l'ouverture des travaux a souhaité la bienvenue aux participants avant de les inviter à s'engager pour la mise en œuvre effective des résolutions qui seront issues des travaux.

Cet atelier était une opportunité à eux offerte par l'ODDB ONG, de s'imprégner du nouveau cadre mondial sur biodiversité, issu de la COP 15 tenue au Canada qui met d'avantage l'accent sur l'importance des connaissances endogènes et des gardiens de la tradition pour enrayer la perte de la biodiversité.

La seule communication au menu de la rencontre a été animée par le Capitaine Augustin Malito Orou, Point Focal Biodiversité et le Lieutenant Colonel Kintonou, chef de l'inspection forestière de l'Ouémé Plateau. Au cœur de la communication, les grandes conclusions issues de la COP 15 de Canada sur le nouveau cadre mondial. L'attention des participants a été surtout mise sur le nouvel engagement à impliquer désormais les leaders religieux et traditionnels dans la conversation de la nature (objectif 19 de la COP), car, soutiennent-ils, étant donné que c'est « Dieu » qui a créé la nature, pour sa conservation il faut collaborer avec

ceux qui travaillent pour « Dieu ».

Les échanges autour de la communication ont conduit les participants à l'étape des travaux de groupes entre leaders religieux abrahamiques d'une part et d'autre part les dignitaires des religions traditionnels avec pour consigne de proposer des actions qu'ils pensent nécessaires de mener en leur sein et à l'endroit de leurs fidèles pour la conservation de la nature. Il est à retenir plusieurs propositions à la suite des résultats présentés à la plénière. Il s'agit des propositions allant dans le sens des IEC, la sensibilisation des fidèles durant les prêches, le reboisement, la mise en place des appuis en AGR pour la reconversion des auteurs de pressions anthropiques sur les forêts, la réhabilitation des divinités, la promotion du tourisme local responsable, l'appui à l'organisation de la journée communale de l'environnement, la promotion de la médecine traditionnelle, la sécurisation des forêts et autres aires protégées par des actes juridiques.

L'objectif 3 à l'horizon 2030 recommande que « 30 % de l'espace de chaque territoire doivent être une zone protégée ». Cela passe par plusieurs éléments tels que l'existence des jardins botaniques et des forêts sacrées dont Bonou a la chance et fait déjà l'effort d'avoir sur son territoire contrairement à d'autres communes. Des efforts facilités par l'ODDB ONG qui a su une nouvelle fois porter le choix sur la commune de Bonou. Avec la pertinence du nouveau projet, les différents participants ont trouvé que le mérite revient à l'ODDB ONG pour sa démarche anticipative par rapport aux objectifs du nouveau cadre mondial sur la biodiversité.

La rencontre a pris fin sur les mots d'engagement de la mairie à travers le Secrétaire Exécutif pour l'accompagnement de l'ONG et autres acteurs pour la mise en application des résolutions issues des travaux et l'atteinte des objectifs du projet.

Journée mondiale de l'anesthésie : le message du Président de la Société des Médecins Anesthésistes-Réanimateurs du Bénin – SMARB



Le 16 octobre, le monde entier a célébré la journée mondiale de l'Anesthésie. Cette journée commémore la première démonstration officielle de l'anesthésie à l'éther effectuée à Massachusetts Hospital de Boston par Sir William Thomas Green Morton en 1846.

Il a démontré que l'utilisation de l'éther par inhalation permettait d'effectuer une chirurgie sous anesthésie. Cette découverte a permis aux patients d'obtenir les avantages d'un traitement chirurgical sans douleur associée à une opération.

À l'occasion de la célébration de l'édition 2022, hier 16 octobre, le Professeur Eugène ZOUMENOU, Président de la Société des Médecins Anesthésistes-Réanimateurs du Bénin – SMARB a passé un message, dont voici l'intitulé.

C'est l'occasion de féliciter et d'encourager tous les anesthésistes du Bénin pour le travail délicat et difficile que nous faisons dans un environnement précaire et loin des normes.

C'est aussi l'occasion d'en appeler à la vigilance de chacun de nous dans notre exercice quotidien. On ne fait pas l'anesthésie pour rendre service à un chirurgien ou pour « aider » un patient.

Chaque patient que nous prenons en anesthésie est un contrat professionnel que nous signons pour remplir notre devoir, uniquement notre devoir. Assurer la sécurité du patient avant, pendant et après une intervention chirurgicale.

Et nous sommes susceptibles d'être jugés pour chaque patient pris en charge.

Travaillons chaque jour de manière à être capable de prouver que nous faisons chaque fois le mieux possible avec les moyens mis à disposition.

Refaisons le point des moyens qu'il nous faut pour que nos patients soient pris en charge avec le maximum de sécurité selon les données actuelles de la science.

C'est de notre devoir. Chacun, quelle que soit la structure sanitaire où ils se trouvent.

Je profite de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui nous aident à prendre en charge nos patients, notamment, les infirmiers de salles d'opération, les infirmiers de salles de réveil et ceux des services chirurgicaux.

Rappelons que cette énième célébration est axée sous la thématique très importante des erreurs médicamenteuses en anesthésie.

Gouvernance climatique au Bénin : Les députés de la 8e législature s'engagent aux côtés du projet BENKADI de la PASCiB

« Les Parlementaires s'engagent aux côtés de BENKADI pour la gouvernance participative inclusive et le renforcement de la résilience des communautés vulnérables face aux effets néfastes des changements climatiques ». C'est le mot d'ordre qui résume les échanges issus de l'atelier organisé par la Plateforme des Acteurs de la Société Civile au Bénin (PASCiB) à l'endroit des parlementaires, du jeudi 20 au vendredi 21 octobre, à l'hôtel Bel Azur de Grand Popo.



L'atelier qui a réuni une trentaine de députés, une quinzaine de fonctionnaires et assistants parlementaires autour de la gouvernance climatique au Bénin a été présidé par l'Honorable Robert GBIAN, représentant le Président de l'Assemblée nationale.

« Le changement climatique est l'un des plus grands défis de notre millénaire et la menace liée à ce fléau interpelle chaque citoyen du monde » a-t-il rappelé dans son allocution. C'est pourquoi, a-t-il poursuivi, il urge donc d'agir, avant de rappeler les actions menées par le gouvernement et le Parlement ainsi que plusieurs lois et budgets bien adoptés, élaborés pour le bien-être des populations, conformément à l'Accord de Paris sur le climat de 2015. « Des actes qui prouvent que les parlementaires Béninois sont très sensibles aux questions de changement climatique », a-t-il précisé.

Une implication salubre des députés

Le Vice-président n'est pas le premier à se prononcer. En effet, les cinq autres allocutions qui ont précédé son intervention ont reconnu et salué la volonté et l'implication des parlementaires dans cette initiative.

Ernest MEDEWANOU, Coordonnateur du réseau des Parlementaires pour la population et le développement a ensuite remercié la PASCiB et le Projet BENKADI pour avoir initié cet atelier à l'endroit du réseau parlementaire qu'il conduit.



Le Président du conseil d'administration de la PASCiB, Aurélien ATIDEGLA a quant à lui insisté sur la mutualisation des efforts, surtout à un moment où les populations subissent les affres des changements climatiques, notamment la crue et les inondations. À l'en croire, il faut saluer les efforts du gouvernement ces cinq dernières années dans le cadre législatif et réglementaire.

Toutefois, il urge de renforcer ce cadre pour encourager d'une part la gouvernance participative qui met l'accent sur la participation citoyenne ; et d'autre part, les bonnes pratiques et leur mise à échelle, favorisant ainsi la promotion de l'approche d'Abe. C'est d'ailleurs pourquoi la PASCiB a organisé ce présent atelier.

Cet événement est unique dans l'espace régional du programme, où des parlementaires travaillent avec la société civile constate Sylvestre TIEMTORE, Directeur régional du Programme BENKADI avant de remarquer que le programme BENKADI au Bénin, est sur la bonne voie ». C'est à juste titre que Dossa AGUEMON, Directeur de cabinet du ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche souligne qu'il faut garder le cap, face au défi du changement climatique qu'il qualifie de « bête noire » pour l'agriculture béninoise.

Le défi est donc grand. Et voir les députés se mobiliser autour démontre tout le sens d'écoute aux problèmes des

populations, malgré leur agenda, se réjouit Jeanne AKAKPO, Directrice de cabinet du ministre du cadre de vie et du développement durable. Au nom de ce dernier, elle s'est engagée à travailler pour faire appliquer ces textes qui permettront de trouver des solutions durables, face aux effets néfastes des changements climatiques.

L'engagement des députés aux côtés de BENKADI

À la fin des différents échanges qui ont eu lieu, les députés de la huitième législature présents à cet atelier ont adopté un communiqué final marquant leur disponibilité à accompagner le projet BENKADI. Selon ce communiqué, les députés expriment leur total appui à la PASCiB et au projet BENKADI pour que les politiques publiques inclusives adoptées soient mises en œuvre, pour le renforcement de la résilience des populations vulnérables au changement climatique en République du Bénin.

En termes de conclusion, Aurélien ATIDEGLA, Président du Conseil d'Administration de la PASCiB a confié être satisfait de la qualité des échanges, surtout pour l'engagement des honorables. Comme lui, Sylvestre TEMTORE le Directeur régional du Programme BENKADI, l'honorable Bio SOUNOU BOUKO, Joseph Amavi ANANI repartent très satisfaits des communications et des échanges.

Selon l'honorable Euric GUIDI, il importe d'accompagner le projet pour le bien-être des populations ». C'est pourquoi l'honorable Etienne TOGNIGBAN souhaiterait que les organisateurs mettent sur pied un comité de suivi, pour que les propositions de loi à prendre à l'avenir parviennent à l'hémicycle, afin qu'elle soit discutée et votée dans l'intérêt de tous les Béninois.

Arsène AZIZAHO

Bénin, la grande porte d'entrée des produits bas de gamme en Afrique

Le Bénin en tête de liste. Le silence coupable et complice des autorités béninoises. Des industriels français pointés du doigt. Le poulet de chair, le porc et la production de lait conventionnel au cœur de ce business. Mauvaise nouvelle pour les adeptes de la malbouffe.



Viandes de volaille et du porc, du lait en poudre
Trois organisations accusent la France d'exporter des produits de mauvaise qualité dans des pays en voie de développement en particulier sur le continent africain.

En effet, dans [un rapport intitulé, «Les coulisses de l'élevage d'exportation bas de gamme »](#) publié mardi 4 octobre, Réseau Action Climat, Greenpeace et Oxfam ont dévoilés, preuve à l'appui comment la France exporte des produits que ses citoyens ne consommeraient jamais vers l'Afrique.

Trois filières de production sont pointées du doigt par ce nouveau rapport, le poulet de chair, le porc et la production de lait conventionnel. Ces filières de production sont détenues par une poignée d'industriels parmi lesquels Bigard, Agromousquetaire, ou encore LDC.

Parmi les pays en voie de développement gros importateur et consommateur des produits d'élevage bas de gamme, se trouvent le Bénin, le Togo, le Niger, le Gabon, la Guinée-Équatoriale, le Congo, La République démocratique du Congo, la Guinée, la Mozambique et les Comores.

Le Bénin capte à lui seul 28 % de ces exportations et s'impose ainsi comme le 1er pays africain consommateur de ces produits congelés vendus par la France en Afrique, devant le Congo (13 %) et le Gabon (11 %).

Au total, note-on dans le rapport, 10 000 à 50 000 tonnes de viande de volailles congelés, 20 000 à 50 000 tonnes de porc et abats congelés, 8 100 000 à 9 900 000 de tonnes de lait en poudre ont été exportés en Afrique de l'ouest principalement au Bénin seulement en 2021. Ces produits de mauvaises qualités sont importés par des commerçants véreux en complicité avec l'Etat censé de veiller à la qualité des produits consommables importés sur son territoire.

Le Bénin...Poubelle de la France ?

Au Bénin, le silence coupable et complice du gouvernement, des autorités au niveau du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche et celui de l'industrie et du commerce démontre bien l'admissibilité de ce business. Ces stocks n'arriveraient pas au Bénin s'il y avait un contrôle plus renforcé des produits et un environnement beaucoup plus favorable aux entrepreneurs locaux.

Car, apprend-on, le principal effet négatif de ces importations découle de la concurrence féroce qu'elles génèrent vis-à-vis des filières locales des pays concernés. Étant donné que les tarifs douaniers appliqués à ces produits sont très souvent avantageux pour les importateurs.

L'Etat Béninois et toutes les entreprises qui ont contribué à révéler le Bénin dans ce commerce qui empoisonne à petit coup la population béninoise devront répondre de leurs implications.

« Au-delà des problèmes socio-économiques que pose cette concurrence des importations low-cost en provenance de pays comme la France, ces pratiques posent des questions éthiques. On peut légitimement s'interroger sur la moralité d'une

méthode consistant à exporter à bas coût dans des pays tiers des produits de faible qualité dont les consommateurs européens ne veulent pas », avance le rapport.

Paradoxalement, le rapport renseigne que la demande intérieure en France est alimentée par des produits plus haut de gamme. C'est ainsi que les pays en voie de développement subissent de plein fouet cette stratégie barbaresque, où les produits déversés à bas coût déstructurent les marchés locaux et nuisent à leur véritable souveraineté alimentaire.

La nécessité d'un coût toujours plus bas entraîne une intensification dont les impacts touchent en particulier le bien-être animal et l'environnement. C'est en clair accentué la densité du nombre d'animaux, la pollution aux nitrates et à l'ammoniac, l'émission de gaz à effet de serre et la déforestation.

Rappelons que ce rapport est rendu public dans un contexte où les filières de la viande de volaille, du porc et du lait sont en grande difficulté à cause de la crise sanitaire empirée par la guerre en Ukraine faisant exploser les prix des intrants d'élevage. Les importations de produits de pêche dépassent largement ceux de l'exportation. Le lait en poudre français est vendu jusqu'à 66 % moins cher que le lait local.

Toutefois, le rapport recommande de sortir des élevages intensifs et d'enclencher la transition vers un élevage durable, d'accompagner l'évolution des modes de consommation alimentaire et d'accompagner la réorientation des stratégies commerciales des filières.

Enfin, la survie de ce business dépourvu totalement d'humanisme, dépend à la fois des consommateurs locaux et des autorités politico-administratives au Bénin.

Megan Valère SOSSOU

Caravane « Tambour battant en route vers la COP 27 » : la déclaration officielle des OSC du Bénin

L'ONG Jeunes volontaires pour l'environnement (JVE Bénin) a organisé une conférence de presse, le mercredi 2 novembre 2022 au siège de SUCO sis à la cité Houéyiho à Cotonou. L'objectif était de faire la lumière sur la Caravane nationale « Tambour battant en route vers la COP 27 », qui s'est déroulée du 29 septembre au 28 octobre, dans plusieurs villes du Bénin. La déclaration de cette caravane africaine, qui constitue même l'essence de ladite conférence devra être vulgarisée, en prélude à la COP 27.



« L'heure est grave ; non à l'inaction climatique ; justice pour les communautés ; non aux énergies fossiles, passons aux renouvelables ; nous luttons pour le climat ; nous demandons le financement des pertes et dangers etc ». Ce sont là les cris de guerre et de ralliement des jeunes volontaires, engagés dans cette campagne. Ils ont fait le tour de cinq villes phares du Bénin à savoir Cotonou, Porto-Novo, So-Ava, Bohicon et Natitingou, sous le lead de l'ONG Jeunes Volontaires pour l'Environnement (JVE BENIN), avec le soutien d'Oxfam. Lancée officiellement par un forum communautaire avec les populations de Tokplégbé (1er arrondissement de cotonou) sur « Comment vivre avec l'érosion côtière ? », elle a mobilisé tout au long du parcours une cinquantaine d'Organisations de la Société Civile et plus de 500 jeunes, femmes, membres d'associations, acteurs locaux (organisations

paysannes, associations de producteurs, etc.) demandant la justice climatique et est allée à la rencontre des communautés vulnérables en vue de recueillir leurs voix et messages à remonter aux négociateurs béninois et africains présents à la COP27.

En effet, pendant trop longtemps, les espaces élitistes comme les Conférences des Parties (CdP en français et COP en anglais) ont exclu les perspectives de ceux qui sont les plus touchés par l'urgence climatique mondiale mais qui en sont les moins responsables. C'est à juste titre que la Caravane Africaine pour le Climat "Tambour battant vers la COP27" a logiquement émergé de manière organique pour soutenir l'action collective, la construction de mouvements, la sensibilisation, les campagnes conjointes ainsi que pour mettre en lumière les solutions et les actions d'adaptation en vue de la résilience des communautés africaines. Partant de plus de 21 pays africains, ces caravanes qui représentent un appel à la justice climatique, sont des mouvements citoyens qui visent à galvaniser les voix des parties prenantes à travers le continent africain, à porter les voix des communautés et à transmettre leurs revendications au monde entier qui se réunira en Egypte à Sharm El-Sheikh pour la 27ème session de la Conférence des Parties (COP27). « Plus qu'une initiative portée par les Organisations de la Société Civile (OSC) africaines pour influencer les décisions à l'occasion de la COP27, la Caravane Africaine pour le Climat est un acte d'unité, d'action collective qui rend visible les expériences et les connaissances de diverses communautés s'adaptant au changement climatique ».

Déclaration des caravanes africaines pour la Justice

climatique

Ladite déclaration tenant compte de l'état des lieux, des décideurs et politiques aux communautés à la base, dans la lutte contre le changement climatique fait des doléances à l'endroit des Chefs d'Etats et de gouvernements, aux Parties prenantes de l'Accord de Paris, aux Etats riches et pollueurs responsables du réchauffement climatique, et aux bailleurs de fonds multilatéraux.

Aux Chefs d'Etats et de gouvernements, ces OSC demandent de soutenir toutes les propositions de loi et textes réglementaires, et leur application pour la sécurisation des terres des communautés ; soutenir la reprise de contrôle de l'agriculture mondiale par les communautés ; protéger les bassins-versants ; accroître la recevabilité sur les flux financiers reçus et fournis au profit des communautés ; assurer une représentation égale et un engagement significatif des femmes et des jeunes, à tous les processus clé du changement climatique.

Aux Parties prenantes de l'Accord de Paris, il est demandé de tenir les pays riches responsables de l'objectif des 100 milliards de dollars et faire en sorte qu'ils s'engagent à respecter leur promesse ; réviser l'article 6 de l'Accord de Paris dont les approches contribuent à renforcer la marchandisation des ressources naturelles y compris la terre au détriment des communautés ; asseoir une démarche scientifique et la réalisation d'études pertinentes sur les dommages et préjudices subies par les communautés africaines liés au changement climatique, et de créer un comité consultatif de jeunes sur les pertes et dommages ; établir un guichet financier provisoire pour financer les pertes et dommages urgents dans le cadre du Fonds vert pour le climat ; définir le nouvel objectif de financement du climat pour la période post-2025 en se basant sur les besoins des communautés d'Afrique.



En ce qui concerne les États riches et pollueurs responsables du réchauffement climatique, les porteurs de cette campagne demandent d'accroître le financement de l'adaptation en donnant la priorité aux subventions plutôt qu'aux prêts ; fournir une feuille de route quantifiée conformément à l'objectif de doubler le financement de l'adaptation d'ici 2025 ; créer un mécanisme d'allègement de la dette souveraine comme moyen de restructurer ou d'annuler les dettes de manière équitable ; mettre en place un mécanisme de financement des pertes et dommages pour faire face aux impacts climatiques dévastateurs subis par les pays vulnérables au climat et les communautés pauvres ; arrêter immédiatement tous les nouveaux investissements dans les combustibles fossiles et l'énergie nucléaire, et passer progressivement aux renouvelables.

Quant aux bailleurs de fonds multilatéraux, les OSC demandent de reconnaître l'inadéquation des dispositions actuelles et passer à un financement de l'adaptation davantage basé sur des subventions, les bailleurs multilatéraux tels que la Banque mondiale, le FIDA ou le Fonds vert pour le climat (qui est l'un des bailleurs ayant le pourcentage le plus élevé de prêts non concessionnels) devraient s'orienter vers une proportion significativement plus élevée de financement de l'adaptation par des subventions pour les PMA et les pays les plus vulnérables au climat ; renforcer les capacités des gouvernements d'Afrique, à tous les niveaux, pour assurer une gestion des risques liés aux changements climatiques et une résilience collective et locale.

À noter que cette déclaration a été officiellement transmise à toutes les mairies qui ont fait l'objet d'une étape de la caravane (Cotonou, Porto-Novo, Bohicon, Natitingou), mais aussi à l'Assemblée nationale et au Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable (représenté par le Directeur Général de l'Environnement et du Climat), Chef de la

délégation du Bénin pour la COP27 en Egypte. Cette même déclaration est mise en application dans les autres pays où la caravane s'est tenue.

Ainsi, le plaidoyer vient donc d'être acté. C'est pourquoi le Directeur Exécutif de l'ONG JVE, Mawuse Hountondji se réjouit de cette déclaration qu'il espère sera vulgarisé par les hommes de médias. « L'objectif est donc atteint », se réjouissent Mawuse Hountondji et Kossi Appeda, représentant de l'Oxfam. Aux deux s'ajoute dans le présidium, la représentante de SUCO qui a chaleureusement accueilli ladite conférence. Des partenaires qui ne ménagent aucun effort pour apporter leur soutien à l'ONG JVE.

Arsène AZIZAHO

Lutte contre les infections et maladies transmissibles au Bénin: La PSSP et l'université d'Ottawa forment plusieurs acteurs de la santé

Depuis ce lundi 21 novembre 2022, se déroule à l'hôtel KTA de Cotonou, la formation en soins de santé primaires axée sur les maladies transmissibles au Bénin et volet transversal en éthique clinique. Conjointement organisé par la Plateforme du secteur sanitaire privé du Bénin (PSSP) et les Affaires francophones de la Faculté de médecine de l'Université d'Ottawa, avec le soutien de la Fondation Mérieux de Lyon, cette formation des professionnels de la santé vise en général

à améliorer les services de santé offerts aux populations Bénénoises.



Trouver des solutions pratiques et concrètes pour minimiser les effets néfastes des maladies transmissibles au Bénin afin d'améliorer la santé de la population d'une part, et intégrer les meilleures pratiques de soins centrés sur le patient à l'aide des équipes travaillant en collaboration interprofessionnelle en faisant preuve d'un grand professionnalisme, d'autre part, sont les objectifs phares de cette initiative qui permet de former depuis quatre ans des acteurs de la santé au Bénin.

Après deux éditions en présentiel en 2019 et trois éditions en ligne en 2021, cette première en présentiel post COVID se déroule du 21 au 25 novembre 2022 et réunit médecins, infirmiers, sages-femmes, aussi bien du privé que du public. Selon Pascal Fafeh, secrétaire exécutif de la faîtière des structures privées du secteur de la santé, la PSSP a mis en place un programme d'optimisation de la qualité qui consiste en une amélioration continue de la qualité des soins et services dans les formations sanitaires privées. Ceci s'inscrit dans la logique de l'implémentation de la convention de partenariat que la PSSP a signée en juillet 2017 avec le ministère de la santé pour amener les acteurs du secteur privé à observer les bonnes pratiques en matière de soin.

« C'est dans le cadre de ce programme que cette formation est initiée pour amener les acteurs des secteurs privé et public à avoir les meilleures pratiques, à améliorer les pratiques en matière de service de soins, notamment en ce qui concerne la maîtrise des infections dans les établissements de soins au Bénin », a martelé le Secrétaire Exécutif de la PSSP. Il laisse comprendre, avant de finir, que le partenariat entre la PSSP et l'Université d'Ottawa est bien solide et fructueux et augure des lendemains encore meilleurs en matière de renforcement de la qualité dans les pratiques de soins.

Quant au contenu de cette formation qui dure cinq jours, il sera question de : prévention des infections ; antibioprophylaxie ; hépatite B ; meilleures stratégies d'intervention pour réduire les infections chirurgicales ; résistance aux antimicrobiens ; professionnalisme et collaboration interprofessionnelle, renseigne Dr Jean Roy, médecin généraliste à Ottawa et responsable du projet. A l'en croire, il y aura pour chaque formation, une heure de discussion et d'échange, où on essaye d'établir les meilleures façons de procéder ici au Bénin, tenant compte des milieux, respectant les cultures et les façons de faire.

« De ces formations purement pratiques, on veut que des gens apprennent des choses et qu'ils iront changer dans leurs milieux, acquitter de nouvelles connaissances acquises », a-t-il souhaité. Cela lui tient vraiment à cœur. C'est pourquoi il a tenu remercier la PSSP et les affaires francophones de l'université d'Ottawa (Capitale du Canada), ainsi que la fondation Mérieux en France (Lyon) qui finance ce projet.

Premier jour, un satisfécit

« Prévention et contrôle des infections, et sécurité des patients ». C'est le thème du premier jour de ladite formation, animé par Muleka Ngenda, Infirmière clinicienne, spécialisée en prévention et contrôle des infections. Selon ses clarifications, quand on parle de prévention et de contrôle des infections, c'est qu'on a des mesures préventives qu'on peut mettre en place pour prévenir l'arrivée ou la survenue d'une maladie. « Mais une fois que la maladie est déjà arrivée, on peut avoir d'autres mesures supplémentaires pour contrôler cette maladie. Les infections liées aux soins de santé, c'est des incidents qui sont évitables », a martelé la formatrice. A travers sa communication parfaitement animée, les participants ont retenu l'essentiel. C'est du moins ce qu'il ressort de leur avis. « La prévention, le contrôle des infections et la sécurité des patients sont une affaire de tous, aussi bien des patients que des soignants.

En ce qui nous concerne, la responsabilité est accrue, car nous devons évaluer les risques afin de mener des actions pour prévenir les infections dans le milieu hospitalier. C'est le résumé succinct de ce qu'a retenu Kévin Amoussou, médecin et participant. Si pour ce dernier, la facilitatrice leur a apporté l'information de la manière la plus claire possible, Renaude Noucle, infirmière diplômée d'Etat a beaucoup apprécié la manière dont les travaux de groupe se sont déroulés. « Il nous a permis de rappeler à chaque prestataire de soins, certaines pratiques, peut-être délaissées, dont le but est de protéger aussi bien le patient que le prestataire de soins contre certaines infections », a-t-elle retenue. Il s'en est suivi une mise à jour sur l'hépatite virale B, animée par Dr Marie-Hélène Chomienne.

Les attentes du PSSP

« Les attentes, c'est qu'à la sortie, tous les participants maîtrisent les modules abordés tout au long des cinq jours de formation ; cernent les méandres des infections pour mieux y faire face sur le terrain », a notifié Pascal Fafeh, Secrétaire Exécutif de la PSSP. Ensuite, ils mettront en place un plan d'amélioration de la qualité des soins dans leurs établissements d'intervention. Il s'agit d'un « plan que chaque participant va élaborer pour sa clinique, et qu'il va mettre en œuvre au niveau de son service », a précisé Pascal Fafeh. Un suivi continu sera fait par l'équipe de la PSSP appuyée par ses partenaires du Canada pour l'obtention des résultats escomptés.

A la fin de cette formation, les participants seront soumis à une évaluation des connaissances en matière de maîtrise des infections de la qualité des plans d'action. Des attestations seront délivrées aux participants qui auront passé le cap.

Faut-il le rappeler, la Plateforme du secteur sanitaire privé du Bénin est une structure faitière qui regroupe les acteurs du secteur privé de la santé au Bénin, c'est-à-dire des

associations professionnelles du privé qui sont dans le secteur de la santé. Elle travaille à fédérer tous les acteurs du secteur privé de la santé sous un organisme de coordination et d'œuvrer à les amener à une meilleure pratique en terme de respect de la réglementation, respect des normes et des pratiques que le ministère de la santé a défini pour le secteur de la santé au Bénin.

Arsène AZIZAHO

Les institutions régionales ouest-africaines en marche vers la COP27



Dans la perspective de la 27ième Conférence des Parties (COP27) de la Convention Cadre des Nations Unies contre les Changements Climatiques (CCNUCC) qui se tiendra à Sharm El-Sheik en Egypte du 6 au 18 novembre 2022, les institutions d'intégration régionale ouest-africaines se préparent activement pour une **participation commune**.

Premier jalon de cette participation conjointe, l'atelier régional de préparation aux négociations climat.

Cette coopération régionale renforcée est le fruit de plusieurs années de partenariat, notamment autour de la préparation des négociations internationales sur le climat. Historiquement, les institutions régionales (CEDEAO, UEMOA, CILSS et BOAD) s'unissent et organisent chaque année un atelier régional de préparation aux COPs avec les négociateurs des Etats membres pour discuter des priorités et enjeux de la

région. Comme à l'accoutumée, les discussions de cette année seront animées par le Groupe Régional d'Appui aux Négociations Internationales sur le Climat (GRANIC) de la CEDEAO et feront l'objet d'une position commune régionale qui sera publiée à l'ouverture de la COP27.

L'atelier se tient du 27 au 29 septembre à Lomé au Togo avec une nouvelle composante scientifique coordonnée par le CILSS. Des travaux de mesure et de suivi du carbone en Afrique de l'Ouest seront présentés pour notamment approfondir les connaissances des négociateurs sur le potentiel de stockage de carbone des différents écosystèmes rencontrés dans leurs pays.

L'Afrique de l'Ouest, une région unie dans la lutte contre les changements climatiques

Pour symboliser cette collaboration régionale, un pavillon ouest-africain sera érigé à la COP27, COP africaine. Co-piloté par la Commission de la CEDEAO et la BOAD en partenariat avec l'UEMOA et le CILSS, ce pavillon sera équipé d'une salle de conférences et constituera une plateforme de choix pour valoriser l'action climat des institutions régionales ainsi que celle de leurs Etats membres, renforçant ainsi la voix de l'Afrique de l'Ouest sur la scène internationale climat.

Plus qu'un symbole, ce pavillon témoigne de la volonté des institutions régionales de renforcer leur coopération autour du défi commun que constitue la question des changements climatiques. Cette approche vise une meilleure coordination et efficacité de la réponse à apporter au bénéfice des populations de la région.

Le maître mot de cette coopération est la complémentarité entre les mandats régionaux respectifs et l'action des Etats membres. C'est l'intervention coordonnée des différents leviers des institutions régionales qui leur sont propres (financements, renforcement de capacités, dispositif politique et réglementaire, ressources scientifiques) qui permettra un

soutien efficace et effectif aux Etats membres dans la mise en œuvre de leurs Contributions Déterminées au niveau National (CDN) sous l'Accord de Paris sur le climat. Cette coopération répond ainsi à un principe de solidarité régionale et incarne l'adage « *Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin* ».

2022, une année symbolique de l'engagement climat des institutions régionales ouest-africaines

L'année 2022 marque l'aboutissement du processus d'élaboration de la Stratégie Régionale Climat de la CEDEAO et son plan d'actions à l'horizon 2030, adoptés par la Quatre-Vingt-Huitième Session Ordinaire du Conseil des Ministres de la CEDEAO tenue du 30 juin au 1er juillet 2022 à Accra au Ghana. Pilotée par la Commission de la CEDEAO, la stratégie régionale incarne la collaboration entre institutions régionales ouest-africaines. La BOAD, l'UEMOA et le CILSS ont été parties prenantes au processus d'élaboration et seront partenaires dans la mise en œuvre.

En adoptant cette stratégie, la CEDEAO s'engage aux côtés de ses quinze (15) Etats membres pour faire du climat une priorité de l'action politique de la région, en cohérence avec sa Vision 2050, en partant du constat que les impacts du changement climatique sont transfrontaliers et que c'est ensemble que les Etats membres de la CEDEAO peuvent relever ce défi. C'est aussi l'opportunité d'élever la voix de la région sur la scène internationale, en portant les messages d'une région unie et solidaire dans la négociation sur le climat.

<https://ecowas.int/wp-content/uploads/2022/09/download.png>